

**5 ANS APRÈS L'INCENDIE
DES TATTES
MANIFESTATION
POUR UNE VIE DIGNE**



**CONTRE LE MÉPRIS DES AUTORITÉS ENVERS
LES MORTS ET LES VIOLENCES
DES POLITIQUES MIGRATOIRES**

**SOYONS NOMBREUX.SES
LE 16 NOVEMBRE, 15H00
PLACE DE LA NAVIGATION**

Dans la nuit du 16 novembre 2014, Fikre Seghid, requérant d'asile érythréen de 28 ans, perd la vie dans l'incendie du plus grand foyer d'hébergement de requérant.e.s d'asile de Suisse. Plus de quarante personnes sont blessées dont certaines très grièvement après des chutes des étages du bâtiment pour échapper aux flammes.

Le 4 juillet 2018, Yémane est retrouvé mort à l'âge de 20 ans. Arrivé à 17 ans, son décès est un nouveau signe de la détresse des mineur.e.s dans le système d'asile et de toute les insuffisances de l'encadrement.

Le 27 mars 2019, Ali Reza, 18 ans, s'est donné la mort dans le foyer de l'Étoile où il résidait. Les images de tabassages dans ce centre d'hébergement pour requérant.e.s d'asile mineur.e.s et les témoignages d'autres résidents ont mis en lumière les conditions de survie imposées à ces jeunes.

Ce qui fait le lien entre ces morts, c'est un système d'asile et d'hébergement inhumain entretenu par les autorités politiques genevoises, géré par l'Hospice général et délégué à des entreprises de sécurité privées. Ce qu'on retrouve dans ces affaires, c'est un déni de justice et d'humanité de ces mêmes institutions, couvertes par la justice, puisque ce sont les deux mêmes procureurs - Anne-Laure Huber et Stéphane Grodecki - qui ralentissent l'instruction des ces affaires.

Dans le cas de l'incendie des Tattes, les autorités contestent les conclusions des enquêtes indépendantes qui les incriminent, renvoient certaines victimes à l'exception des dix blessés les plus graves et n'indemnisent personne. Cinq ans plus tard, elles poursuivent leur acharnement sur les rares témoins encore présents sur le sol genevois comme Ayop Aziz. Dans le cas d'Ali, ses propres parents se voient refuser la qualité de plaignants par le ministère public.

Ces morts, bien loin de déclencher une réforme profonde des politiques d'asile et d'immigration, n'engendrent que des dénis de responsabilité ou des vengeances sur ceux qui tentent, comme Ayop, de se battre contre l'oubli.

Des dizaines de migrants mineurs (dits MNA) et jeunes adultes sont en lutte depuis plusieurs mois pour que leur soit accordés le droit à la formation, un hébergement digne et une prise en charge complète pour ces personnes que l'État exclut. On est face au même déni des autorités qui se renvoient la balle et placent ces jeunes dans des situations de violences, dans la misère et la détresse.

Le cynisme et l'inhumanité ne sont malheureusement pas des exceptions genevoises. Ce système mène au désespoir et à la mort partout en Suisse, comme pour Lamine F, 23 ans, le 24 octobre 2017 dans une cellule de la Blécherette à Lausanne, ou à Zurich le 17 mars 2010, où un requérant d'asile nigérian est mort ligoté sur le tarmac de l'aéroport de Kloten. Les autorités fédérales s'efforcent quant à elles de reprendre les renvois vers l'Érythrée, redevenu un pays sûr parce que la Suisse y trouve un intérêt.

Combien de morts encore avant que les autorités prennent leur responsabilité ?

Combien d'années encore avant que justice soient rendues aux victimes des politiques migratoires genevoises et suisses ?

Combien encore de dénis de responsabilité, de justice et d'humanité ?

Non au déni de justice - Non au déni d'humanité